

Procès-Verbal

Du Conseil Municipal du 12 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le douze du mois de septembre, le Conseil Municipal de la commune de Varennes-Changy s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de son Maire, Evelyne COUTEAU.

Convocations : adressées individuellement par voie dématérialisée à chaque conseiller municipal le 6 septembre 2025.

Affichage en mairie : le 6 septembre 2025.

Présents : Mme Evelyne COUTEAU, M. Joël DAVID 1^{er} Adjoint, Mme Patricia MATZ 2^{ème} Adjointe, M. Michel GENDRAUD, Mme Anne HERBRETEAU, M. Medhi GIÉ, Mme Sandrine VAYSSE, M. Walter WHITE, Mme Patricia REAL, M. Jean-Marie CHARENTON, Mme Josseline TURBEAUX, M. Marc BOUWYN.

Absents excusés : Mme Laurence CABRERA 4^{ème} Adjointe (donne pouvoir à Joël DAVID), M. Luc ROUSSEAU (donne pouvoir à Michel GENDRAUD).

Absent : M. Thierry CRESCENCE 3^{ème} Adjoint,

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de présents : 12

Nombre de votants : 12+2

Secrétaire de séance : Mme Patricia REAL

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

1. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2025
2. COMMUNICATION DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS QUI LUI ONT ÉTÉ CONSENTIES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
3. DÉLIBÉRATIONS :
 - Convention de mise à disposition du stade de football
 - Convention avec l'ADIL 45-28
 - Répartition des frais de scolarité 2024-2025
 - DM n°2 au Budget Annexe
4. INFORMATIONS
5. REMERCIEMENTS
6. EXPRESSION DES CONSEILLERS

1. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2025

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à 12 voix pour et 2 abstentions le PV du 11 juillet 2025

2. COMMUNICATION DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS QUI LUI ONT ÉTÉ CONSENTIES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

	PRIX	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	COMPTE
DEPENSES COMMUNE				
B66N°573	2 116,31 €	SOCCOIM : location + traitement des déchets		611
B66N°576	1 683,70 €	NOREMAT : rouleau palpeur, kit visserie, coque, vis...		61551
B67N°589	1 180,00 €	AGRI PAYSAGE : Intervention désherbage cimetière		615221
B631N°631	3 540,00 €		ASSELINE : Peinture école classe	2131
B74N°637	418,75 €	Locam : Contrat alarme Escalé		611
B74N°640	617,18 €	SETIN : Ventilateur, rafraichisseur d'air		615221
B74N°642	521,82 €	METHIVIER Réparation ISEKI manchon, palier, roulement...		61551
B79N°663	5 248,20 €		Prefecture : Enfouissement de la fibre	204183
DEPENSES EAU/ASSAIN				
B21N°95	41 400,00 €		Diehl : compteurs d'eau	2156
B21N°98	1 129,20 €		Somelec : remontée de câble, transformateur forage	2156
B22N°107	884,08 €	La poste : affranchissement facture d'eau		626
B24N°130	2 820,00 €	TP Vauvelle : intervention fuite d'eau AEP route de Nogent		61523
B25N°132	4 125,00 €		EAE : changement des compteurs d'eau	2156
B28N°136	1 680,00 €		Diehl : compteurs d'eau	2156
B28N°137	6 232,80 €		EAE : changement des compteurs d'eau	2156
B28N°141	1 868,40 €	SOC : dépannage et travaux correctifs poste de relevage Bussoy		6156
ECOLE				
B67N°585	363,00 €	Atelier de l'oiseau magique : ateliers lecture		6067

3. DÉLIBÉRATIONS

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU STADE DE FOOTBALL

Mme le Maire demande de valider la signature de la convention de mise à disposition du stade de football avec l'association US Lorris Football transmise par mail le 11 septembre 2025.

Après en avoir délibéré : Voix contre : 0 Abstention : 3 Voix pour : 11

Le Conseil Municipal décide de valider la signature de la convention de mise à disposition du stade de football avec l'association US Lorris Football.

RÉVISION CONVENTION AVEC L'ADIL 45-28

Dans le contexte actuel de surconsommation et d'augmentation des coûts énergétiques, l'ADIL 45-28 a souhaité s'engager auprès des collectivités Loirétaines afin de les aider à maîtriser leur consommation et à diminuer leur impact environnemental.

L'ADIL met à la disposition des collectivités qui en font la demande un « Conseiller énergie » en temps partagé. Ce conseiller totalement indépendant des fournisseurs d'énergie et des bureaux d'études, est l'interlocuteur privilégié de la collectivité pour toutes les questions énergétiques.

Je vous propose de délibérer pour confier à l'ADIL 45-28 la mise en place du Conseil en Energie Partagé (CEP). La durée est fixée à 12 mois. La convention peut être reconduite. Le montant annuel de la contribution est de 1€/an/hab. Les derniers chiffres INSEE 2025 sont 1 483 habitants, soit un coût de 1 483€.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de :

Confier à l'ADIL 45-28 la mise en place du Conseil en Energie Partagé, pour une durée de 1 an, renouvelable.

Autoriser le Maire à signer avec l'ADIL 45-28 la convention définissant les modalités de mise en œuvre.

REPARTITION DES FRAIS DE SCOLARITE DES ENFANTS DE L'ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE

Mme le Maire informe le conseil municipal des divers comptes et montants inclus dans le calcul des frais de scolarité pour l'année scolaire 2024-2025. Le budget total des frais de fonctionnement s'élève à 141 025,69€ (2023-2024 : 140 946,26€)

Les frais de scolarité sont répartis de la façon suivante :

Ecole Primaire : 854,70(886,45€ par enfant)
Ecole Maternelle : 1 522,04 (1 331,58€ par enfant)

Après en avoir délibéré à l’unanimité, le Conseil Municipal décide de valider les montants suivants :
Ecole Primaire : 854,70€ par enfant.
Ecole Maternelle : 1 522,04€ par enfant.

DECISION MODIFICATIVE N°2 AU BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT

Lors du vote du Budget Principal et de la DM n°1 un montant de 43 420€ a été affectés au Chapitre 14 - Compte 701269 : « Reversement à l’agence de l’eau – redevance sur la consommation d’eau potable » en Dépenses de Fonctionnement. Avec les nouvelles redevances, sur ce compte ont déjà été réglé

Redevance pour pollution : 33 594€
Modernisation des réseaux : 9 824€

La redevance pour prélèvement sur la ressource en eau s’élève à 13 844€.

Mme le Maire propose, comme suit, la décision modificative au Budget Annexe n°2 :

FONCTIONNEMENT				
Dépenses		Budget	DM	Total budget
011	Charges générales	253 780,00	-13 850,00	239 930,00
014	Autres charges de gestion courante	43 420,00	13 850,00	57 270,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		504 493,99	0,00	504 493,99

Après en avoir délibéré : Voix contre : 0 Abstention : 2 Voix pour : 12
Le Conseil Municipal décide de modifier le budget annexe selon le tableau ci-dessus.

4. INFORMATIONS

- Syndicat Interdépartemental pour l’Assainissement de l’Agglomération Parisienne (SIAAP) - Dossier cartographique -Epandage des boues de l’usine d’épuration :
Mme le Maire informe le Conseil Municipal du dossier reçu concernant un épandage de boue envisagé au Nord de la Commune sur 5600 hectares. Cette demande est soumise à enquête publique. La réalisation interviendra après le résultat de l’enquête.
- Compte rendu de la commission voirie, éclairage public, bâtiments et espaces verts du 9 juillet 2025 :
Les travaux annoncés lors de la commission sont ceux qui étaient prévus. La compétence éclairage public pourrait être redonnée aux Communes prochainement.
- Information de la Gendarmerie Nationale aux Elus sur la sécurité.
Les gendarmes sont de moins en moins visibles au rondpoint de l’autoroute mais plus présent en ville.
- Varennes-Changy est toujours recensée comme une commune rurale située en FRR (France Revitalisation Rurale)
- L’INSSE a transmis les chiffres du recensement :
 - 922 logements dont 725 Résidences principales

b. 1532 habitants et 6 rattachés soit 1538

6. Mme le Maire a reçu un mail des délégués de parents de Lorris concernant les difficultés rencontrées encore cette année pour la rentrée scolaire (manque de professeurs dans plusieurs matières dont le français).

5. REMERCIEMENTS

Courrier concernant la propreté de Varennes-Changy

Remerciement pour les subventions des associations suivantes : FNACA, Les aventuriers du jeu, AFAAM

Suite aux cartes de condoléances : Remerciements de Mme PONAT

Remerciements de ma famille de M. GROSSE Philippe

6. EVENEMENTS A VARENNES-CHANGY

14 septembre : Brocante du Comité des fêtes

14 Septembre : Cérémonie AFAAM – Carrefour de la résistance à partir de 10h00

20 Septembre : Les aventuriers du jeu à Escale : rencontre après-midi et soir

28 septembre : Repas des cheveux blancs à Escale à partir de 12h00

11 octobre : Concert Matou-Music à partir de 20H

19 octobre : Marché du goût

7. EXPRESSION DES CONSEILLERS

M. GIE signale que le trou sur la chaussée, route de Langesse, au niveau de la maison neuve, s'agrandit.

M. BOUWYN demande comment sera réglé le trop perçu de l'assainissement.

Lors de la clôture de la régie, ce sera traité en accord avec la Trésorerie.

M. CHARENTON signale que les habitants du Chemin du Noyer ne sont toujours pas desservis par la fibre à cause des branches et rajoute que tous les habitants isolés de Varennes Changy se plaignent concernant le raccordement à la fibre. Le département nous a fait payer c'est donc à eux de gérer l'infrastructure.

M. CHARENTON souhaite féliciter l'agent en charge du broyage pour le travail réalisé chemin du petit noyer.

Mme MATZ souhaiterait savoir quand est prévu l'arrivée du nouveau médecin.

Son arrivée n'a pu se faire en septembre suite à ses obligations avec l'hôpital où elle effectue une mission de remplacement. Elle devrait arriver courant octobre.

La séance est levée à : 21h32

La secrétaire de séance
Mme Patricia REAL

Le Maire
Evelyne COUTEAU

